

Le 7 octobre 2024

Province de Québec
Municipalité de Chambord

Lundi 7 octobre 2024, à 19 h, à la salle communautaire Gaston-Vallée de Chambord au 72 boulevard de la Montagne, ouverture de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Chambord, sous la présidence de son honneur monsieur le maire Luc Chiasson.

Sont également présents les conseillers, mesdames Lise Noël et Julie Girard-Rondeau ainsi que messieurs Gérald Genest, Alphonse Fortin et Robin Doré. Madame Julie Caron agit comme greffière-trésorière.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire constate que le quorum est respecté.

ORDRE DU JOUR

- 1) Ouverture de la séance
- 2) Présences
- 3) Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4) Approbation du procès-verbal :
 - a) Séance ordinaire du 9 septembre 2024
- 5) Période de questions
- 6) Avis de motion
 - a) Règlement 2024-773 ayant pour objet de modifier le règlement 2019-658 règlement sur la gestion contractuelle
- 7) Administration
 - a) Dépôt du sommaire du rôle d'évaluation foncière 2025
 - b) Autorisation de signature - Acte notarié servitude du ministère des Transports et de la mobilité durable (MTMD)
 - c) Mise à jour de la Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail
 - d) Calendrier des séances ordinaires
 - e) Adoption de la Politique des rôles et responsabilités des comités municipaux
 - f) Représentations du conseil
 - g) Nomination au poste de coordonnateur au développement et à l'animation de la communauté
 - h) Modification du contrat d'embauche de la directrice aux finances - Sandra Gaudreault
 - i) Changement de nom de rue
 - j) Demande d'appui de la FADOQ- Programme de soutien à la mise en œuvre de la politique territoriale Municipalité amie des aînés
 - k) Octroi du mandat à Pierre-Luc Gaudreault - Inspecteur
- 8) Voirie et sécurité publique
- 9) Hygiène du milieu
- 10) Finance
 - a) Octroi du mandat pour l'étude de développement du parc municipal
 - b) Octroi du mandat à Forum services d'urbanisme - Mise à jour du règlement de zonage

- c) Modification de la résolution 07-193-2024 - Canadian National pour des travaux réalisés en 2022
- d) Octroi du mandat pour le chauffe-eau de la caserne - Plomberie Roy
- e) Octroi du mandat 2025 pour le lignage des rues de la Municipalité
- f) Versement au surplus accumulé affecté
- g) Autorisation de paiement à monsieur Régis Girard, CPA
- h) Autorisation de paiement à Forum - Service d'urbanisme
- i) Octroi du mandat À CPA Automatisation pour l'analyse énergétique du système solaire au réservoir
- j) Dons et commandites
- k) Comptes à payer
- 11) Santé et bien-être
- 12) Urbanisme
- 13) Loisirs et culture
- 14) Affaires spéciales
 - a) Remerciement au comité et artisans des marchés publics
- 15) Rapport des représentations des membres du conseil
- 16) Correspondance
- 17) Période de questions
- 18) Clôture de la séance

RÉSOLUTION 10-237-2024

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter l'ordre du jour tel qu'il a été lu et amendé et de laisser le point période de questions ouvert.

RÉSOLUTION 10-238-2024

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU 9 SEPTEMBRE 2024

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024 tel qu'il a été présenté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

AVIS DE MOTION

Avis de motion et dispense de lecture sont donnés par monsieur Robin Doré qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance l'adoption du règlement 2024-773 ayant pour objet de modifier le règlement 2019-658 règlement sur la gestion contractuelle. Le projet de règlement est déposé et présenté aux membres du conseil.

DÉPÔT DU SOMMAIRE DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2024

Monsieur le Maire, Luc Chiasson dépose le sommaire du rôle d'évaluation foncière pour le 3^e exercice financier du rôle triennal, pour les exercices financiers 2023, 2024 et 2025.

RÉSOLUTION 10-239-2024

AUTORISATION DE SIGNATURE - ACTE NOTARIÉ SERVITUDE DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE (MTMD)

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et madame Julie Caron, directrice générale, à signer l'acte notarié en lien avec deux demandes de servitude du MTMD en lien avec la construction du pont entre Chambord et Desbiens.

RÉSOLUTION 10-240-2024

MISE À JOUR DE LA POLITIQUE DE PRÉVENTION ET DE PRISE EN CHARGE DU HARCÈLEMENT, DE LA VIOLENCE ET DE L'INCIVILITÉ AU TRAVAIL

CONSIDÉRANT QUE toute personne a le droit d'évoluer dans un environnement de travail protégeant sa santé, sa sécurité et sa dignité ;

CONSIDÉRANT QUE la Loi sur les normes du travail prévoit notamment l'obligation pour tout employeur d'adopter et de rendre disponible une politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, incluant un volet portant sur les conduites à caractère sexuel ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord a adopté une telle politique le 5 décembre 2005 (résolution no 241-2005) et qu'une mise à jour s'impose à la suite de l'adoption de la Loi visant à prévenir et à combattre le harcèlement psychologique et la violence à caractère sexuel en milieu du travail ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité s'engage à adopter des comportements proactifs et préventifs relativement à toute situation s'apparentant à du harcèlement, de la violence ou de l'incivilité au travail, ainsi qu'à responsabiliser l'ensemble de l'organisation en ce sens ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne tolère ni n'admet quelque forme de harcèlement, de violence ou d'incivilité dans son milieu de travail ;

CONSIDÉRANT QU'il appartient à chacun des membres de l'organisation municipale de contribuer et de promouvoir au maintien d'un milieu de travail sain ;

EN CONSÉQUENCE

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que la Municipalité abroge la Politique d'harcèlement psychologique adoptée le 5 décembre 2005 (résolution no 421-2005).
- 2- Que la Municipalité adopte la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence ou d'incivilité au travail :

RÉSOLUTION 10-241-2024 CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES

Il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2025, qui débiteront à 19 h à la salle communautaire Gaston-Vallée située au 72, boulevard de la Montagne, Chambord et qui se tiendront :

Lundi 13 janvier	Lundi 7 juillet
Lundi 3 février	Lundi 4 août, exceptionnellement à la salle du conseil à la Mairie situé au 1526 rue Principale
Lundi 10 mars	Lundi 8 septembre
Lundi 7 avril	Lundi 6 octobre
Lundi 5 mai	Lundi 17 novembre
Lundi 2 juin	Lundi 1 ^{er} décembre

RÉSOLUTION 10-242-2024 ADOPTION DE LA POLITIQUE DES RÔLES ET RESPONSABILITÉS DES COMITÉS MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Chambord souhaite établir la composition ainsi que les mandats, qui consiste en un sommaire du cheminement d'analyse d'une situation problématique suivi de recommandations ou moyens d'action visant l'enrichissement de la qualité du milieu de vie, des divers comités ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que la Municipalité adopte la Politique des rôles et responsabilités des comités municipaux de Chambord en date d'octobre 2024.

RÉSOLUTION 10-243-2024 MODIFICATION - REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 2021-2025

CONSIDÉRANT QUE par la résolution 10-301-2022 le conseil municipal nommait ses représentants ;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu de changer les représentants ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fait partie intégrante de la présente résolution comme si ici au long reproduit ;
- 2- D'abroger la résolution 10-31-2022.

MAIRE	MRC DU DOMAINE-DU-ROY	LUC CHIASSEON OU
	RELATIONS PUBLIQUES	MAIRE SUPPLÉANT/MAIRESSE SUPPLÉANTE :
	PRÉSIDE LE CONSEIL ET MEMBRE D'OFFICE SUR TOUS LES COMITÉS DU CONSEIL MUNICIPAL	- Mario Bolduc : janvier et février - Lise Noël : mars et avril
	SERVICE EN SÉCURITÉ INCENDIE SECTEUR ROBERVAL	- Alphonse Fortin : mai et juin - Julie Girard-Rondeau : juillet et aout - Robin Doré : septembre et octobre - Gérald Genest : novembre et décembre
ADMINISTRATION ET FINANCES		
FINANCES		Gérald Genest et Robin Doré
RESSOURCES HUMAINES		Gérald Genest et Alphonse Fortin
CLUB SOCIAL DES ÉLUS		Robin Doré et Lise Noël
COMITÉ D'ANALYSE DES DEMANDES RELIÉES À L'AIDE AUX ENTREPRISES DU SECTEUR PRIVÉ OU LE SOUTIEN FINANCIER POUR LES PROJETS STRUCTURANTS ET COMITÉ D'ANALYSE DES DEMANDES RELIÉES À L'AIDE AU FONCTIONNEMENT DES ORGANISMES		Gérald Genest et Robin Doré
VOIRIE, SÉCURITÉ PUBLIQUE ET HYGIÈNE DU MILIEU		
TRAVAUX PUBLICS		Mario Bolduc, Alphonse Fortin et Gérald Genest
SANTÉ ET BIENÊTRE		

OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DES 5 FLEURONS	Lise Noël
MANOIR CHAMBORDAIS	Lise Noël
POLITIQUE MADA (MUNICIPALITÉ AMIE DES AINÉS)	Lise Noël
URBANISME	
COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT	Mario Bolduc et Gérald Genest
LOISIRS ET CULTURE	
FESTIVAL DU COWBOY DE CHAMBORD	Julie Girard-Rondeau
TABLE DE CONCERTATION DES ORGANISMES DE CHAMBORD	Alphonse Fortin Julie Girard Rondeau (substitut)
CLUB SPORTIF	Alphonse Fortin Gérald Genest (substitut)
CENTRE D'ARCHIVES DOMAINE- DU-ROY	Robin Doré
SENTIER OUIATCHOUAN	Mario Bolduc
RÉSO BIBLIO	Mario Bolduc
AVENIR DE L'ÉGLISE	Alphonse Fortin et Julie Girard-Rondeau
DÉVELOPPEMENT ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS	
CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DE CHAMBORD	Luc Chiasson
COMITÉ CONSULTATIF DES VILLÉGIATEURS ET RESPONSABLE DES DOSSIERS DE VILLÉGIATURE	Mario Bolduc et Luc Chiasson
COMITÉ D'ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS (CADNA)	Robin Doré et Alphonse Fortin
COMITÉ INTERMUNICIPAL DE SERVICES ET DE DÉVELOPPEMENT (CHAMBORD – DESBIENS)	Luc Chiasson et Robin Doré

**RÉSOLUTION 10-244-2024
NOMINATION AU POSTE DE COORDONNATEUR AU
DÉVELOPPEMENT ET À L'ANIMATION DE LA COMMUNAUTÉ**

CONSIDÉRANT QUE le processus de dotation au poste de coordonnateur au développement et à l'animation de la communauté a été effectué dans son ensemble ;

CONSIDÉRANT QUE le comité des ressources humaines recommande l'embauche de monsieur Romuald Gnaboa ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont pris connaissance du projet de contrat d'embauche à intervenir avec monsieur Gnaboa ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'engager monsieur Romuald Gnaboa au poste de coordonnateur au développement et à l'animation de la communauté de la Municipalité de Chambord suivant le contrat de travail préparé à cette fin et d'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et monsieur Gérald Genest/monsieur Alphonse Fortin, conseiller, à signer ledit contrat de travail.

RÉSOLUTION 10-245-2024 MODIFICATION DU CONTRAT D'EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE AUX FINANCES - SANDRA GAUDREULT

CONSIDÉRANT QUE le 4 mars 2024, le conseil municipal autorisait l'embauche de madame Sandra Gaudreault par la résolution 03-68-2024 ;

CONSIDÉRANT QUE madame Gaudreault a fait parvenir en septembre dernier une lettre demandant une prime de deux (2) dollars lorsqu'elle doit remplacer la direction générale et lorsqu'elle effectue des tâches en lien avec le poste de coordonnateur au développement et à l'animation de la communauté ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du comité ressource humaine recommandent au conseil municipal de modifier la section conditions salariale du contrat en ajoutant une prime d'un dollar cinquante cents (1,50 \$) ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- D'autoriser la modification du contrat d'embauche de madame Sandra Gaudreault afin d'ajouter à la section conditions salariale le paragraphe suivant :

En l'absence (vacances ou maladies) de la direction générale lorsque LA DIRECTRICE AUX FINANCES remplace celle-ci, elle reçoit le versement d'une prime de 1,50 \$ l'heure. Elle reçoit cette prime à la journée. LA DIRECTRICE AUX FINANCES reçoit cette même prime lorsqu'elle effectue des tâches en lien avec le poste de coordonnateur aux développements et à l'animation de la communauté.

- 1- D'autoriser monsieur Luc Chiasson, maire, et monsieur Gérald Genest/monsieur Alphonse Fortin, conseiller, à signer la modification du contrat de travail.

RÉSOLUTION 10-246-2024 CHANGEMENT DE NOM DE RUE

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a reçu favorablement la proposition, de la famille de monsieur Vincent Gagnon, de changer le nom de la rue du boulevard de la Montagne par le boulevard Vincent Gagnon ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal est en accord avec le fait de rendre hommage aux nombreuses réalisations et implications dans la communauté de monsieur Vincent Gagnon ;

CONSIDÉRANT QUE de renommer le boulevard de la Montagne par le boulevard Vincent Gagnon préservera son histoire dans la communauté ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la directrice générale a débuté les démarches pour un changement de nom de rue pour le boulevard de la Montagne en boulevard Vincent Gagnon.

RÉSOLUTION 10-247-2024 DEMANDE D'APPUI DE LA FADOQ - PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE TERRITORIALE MUNICIPALITÉ AMIE DES AÎNÉS

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'appuyer la demande de la FADOQ au programme de soutien à la mise en œuvre de la politique territoriale municipalité amie des aînés en lien avec le projet de conférence, souper, soirée et jeux pour un montant de 1 000 \$. La Municipalité confirme qu'elle ne participe pas financièrement au projet.

RÉSOLUTION 10-248-2024 OCTROI DU MANDAT À PIERRE-LUC GAUDREULT - INSPECTEUR

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'autoriser l'octroi du mandat à monsieur Pierre-Luc Gaudreault - Inspecteur pour le service support et consultation en urbanisme pour une banque d'heure totalisant 80 heures au taux de 35 \$ pour un montant maximal de 3 219,30 \$ taxes incluses tel que discuté le 13 septembre 2024, financées à même le surplus accumulé non affecté.
- 2- D'autoriser monsieur Pierre-Luc Gaudreault, Inspecteur, à agir comme inspecteur en bâtiment et en environnement chargé de l'application des règlements en matière d'urbanisme, soit les règlements de zonage, de lotissement, de construction, de permis et certificats de dérogation mineure et autres règlements municipaux adoptés en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q.c. A-19.1), ainsi qu'en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement devant être appliquée par les municipalités dont, entre autres, le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des

résidences isolées, le Règlement sur le captage des eaux souterraines, le Règlement sur la qualité de l'eau potable, le régime transitoire de gestion des zones inondables, des rives et du littoral et circonstances survenus dans l'exécution des fonctions de l'inspecteur pour le compte de la Municipalité de Chambord, et ce, selon les termes du mandat avec monsieur Pierre-Luc Gaudreault - Inspecteur.

RÉSOLUTION 10-249-2024
OCTROI DU MANDAT POUR L'ÉTUDE DE DÉVELOPPEMENT DU
PARC MUNICIPAL

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Option aménagement pour une étude de développement au Parc Municipal tel que convenu dans la soumission en date du 25 septembre 2024 pour un montant de 17 246.25 \$ financé par l'aide financière du fonds hydroélectrique de la MRC.

RÉSOLUTION 10-250-2024
OCTROI DU MANDAT À FORUM SERVICES D'URBANISME - MISE
À JOUR DU RÈGLEMENT DE ZONAGE

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à Forum Services d'urbanisme pour la mise à jour du règlement de zonage tel que convenu dans la soumission en date du 28 septembre 2024 pour un montant de 5 196.87 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 10-251-2024
MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION 07-193-2024 - CANADIAN
NATIONAL POUR DES TRAVAUX RÉALISÉS EN 2022

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal a adopté la résolution 07-193-2024, concernant le paiement au Canadian National pour la surveillance des travaux lors de la réparation de la fuite d'eau en 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la résolution doit être modifiée ;

EN CONSÉQUENCE ;

il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- Que le préambule qui précède fasse partie intégrante de la présente résolution comme s'il était ici au long reproduit ;
- 2- Que la résolution 07-1193-2024 soit modifiée pour lire ainsi :
 1. *Qu'un montant de 10 872.94 \$ avec taxes, financé par le surplus accumulé non affecté soit remplacé par le montant de 10 872.94 \$ avec taxes, financé par la TECQ 2019-2024.*

RÉSOLUTION 10-252-2024
OCTROI DU MANDAT POUR LE CHAUFFE-EAU DE LA CASERNE -
PLOMBERIE ROY

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par madame Julie Girard-Rondeau et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'entreprise Plomberie Roy pour le remplacement du chauffe-eau à la caserne pour un montant maximal de 3529.73 \$ avec taxes, selon les conditions de la soumission datée du 12 septembre 2024, financée par le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 10-253-2024
OCTROI DU MANDAT 2025 POUR LE LIGNAGE DES RUES DE LA
MUNICIPALITÉ

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par monsieur Gérald Genest et résolu à l'unanimité des conseillers de mandater l'entreprise Interligne pour le lignage des rues de la Municipalité pour un montant maximal de 16 995 \$ avec taxes, selon les conditions de la soumission datée du 11 septembre 2024 pour le printemps 2025.

RÉSOLUTION 10-254-2024
VERSEMENT AU SURPLUS ACCUMULÉ AFFECTÉ

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers de verser les montants suivants au surplus accumulé affecté afin d'être utilisé en 2025 :

Lignage des rues de la Municipalité	9 718.70 \$
-------------------------------------	-------------

RÉSOLUTION 10-255-2024
AUTORISATION DE PAIEMENT À MONSIEUR RÉGIS GIRARD, CPA

Il est proposé par monsieur Robin Doré, appuyé par monsieur Alphonse Fortin et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des heures facturées à monsieur Régis Girard, CPA tel que convenu dans la soumission en date du 4 septembre pour un montant de 9 807.37 \$ financé par le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 10-256-2024
AUTORISATION DE PAIEMENT- FORUM - SERVICES
D'URBANISME

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- D'autoriser le paiement de 49.25 heures supplémentaires à la banque de temps autorisé de 80 heures par la résolution 07-192-2024, financées à même le surplus non affecté ;
- 2- D'autoriser une banque de temps supplémentaires de 80 heures au taux de 110 \$ pour un montant maximal de 10 117.80 \$ taxes incluses tel que soumissionné le 8 juillet 2024, financées à même le surplus accumulé non affecté.

RÉSOLUTION 10-257-2024

OCTROI DU MANDAT À CPA AUTOMATISATION POUR L'ANALYSE ÉNERGÉTIQUE DU SYSTÈME SOLAIRE AU RÉSERVOIR

Il est proposé par monsieur Alphonse Fortin, appuyé par madame Lise Noël et résolu à l'unanimité des conseillers d'octroyer le mandat à CPA Automatisation pour l'analyse énergétique du système solaire au réservoir pour un montant de 2 414.48 \$ tel que soumissionné le 2 octobre 2024.

RÉSOLUTION 10-258-2024

DONS ET COMMANDITES

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver la demande de commandite suivante :

Organisme	Montant
Maison des jeunes L'Entre-Parenthèse pour les services d'horticulture	500 \$

RÉSOLUTION 10-259-2024

COMPTES À PAYER

Il est proposé par monsieur Gérald Genest, appuyé par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers :

- 1- En date du 30 septembre 2024 totalisant la somme de (factures payées)

33 521.14 \$
- 2- En date du 30 septembre 2024 totalisant la somme de (facture à payer)

251 938.87 \$
- 3- D'autoriser madame Julie Caron, directrice générale et greffière-trésorière, a effectué le paiement des comptes à qui de droit.

RÉSOLUTION 10-260-2024

REMERCIEMENT AU COMITÉ ET ARTISANS DES MARCHÉS PUBLICS

Il est résolu à l'unanimité des conseillers de remercier tous les membres du comité et les artisans ayant participé aux marchés publics au courant de l'été pour la préparation des événements et la réussite de ceux-ci.

RAPPORT DES REPRÉSENTATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Les membres du conseil font le résumé des représentations qu'ils ont effectuées et dressent le rapport des divers comités sur lesquels ils siègent.

RÉSOLUTION 10-261-2024 CORRESPONDANCE

Il est proposé par madame Julie Girard-Rondeau, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter le résumé de correspondance.

PÉRIODE DE QUESTIONS

RÉSOLUTION 10-262-2024 FERMETURE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par madame Lise Noël, appuyée par monsieur Robin Doré et résolu à l'unanimité des conseillers que la séance ordinaire soit clôturée à 19 h 54 et que la prochaine séance ordinaire se tienne le lundi 4 novembre 2024 à 19 h.

Le maire,

La greffière-trésorière,

Luc Chiasson

Julie Caron

« Je, Luc Chiasson, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».